

# RÉSIDE ÉTUDES EXPLOITATION

Paris, le 16 juillet 2020

## (Covid-19 - Message aux Propriétaires Investisseurs en Résidences Étudiantes)

Chers Propriétaires Investisseurs,

Dans notre précédent courrier du 09 juin 2020, nous nous étions engagés à revenir vers vous dès que les pouvoirs publics préciseraient sous quelle forme s'effectuerait la reprise des activités universitaires et les conditions dans lesquelles les étudiants pourraient reprendre normalement leurs études.

Bien entendu, nous avons conscience des difficultés qu'a pu vous occasionner la décision de suspendre les loyers du deuxième trimestre 2020. Cette décision était motivée par les incertitudes qui existaient sur la réouverture des universités et des grandes écoles. Durant cette période exceptionnelle nous avons subi les départs de bon nombre d'étudiants français et étrangers, l'impossibilité de remplacer les départs traditionnels du printemps par des courts séjours de stagiaires en mobilité ; également l'incertitude des étudiants de pouvoir suivre leur cours en présentiel avec les conséquences que cela auraient pu avoir sur leur présence dans les résidences.

Nous savons désormais que les universités, dans leur grande majorité, vont pouvoir dès la rentrée de septembre reprendre leurs activités et les étudiants retrouver en partie le chemin des cours. Cela nous permet d'avoir enfin une meilleure visibilité sur l'occupation dans les mois à venir, des résidences dédiées aux étudiants que les propriétaires investisseurs nous ont confiées en gestion.

Par ailleurs nos démarches auprès de nos banquiers, visant à compenser en partie l'importante perte de chiffres d'affaires de toutes nos activités opérationnelles par l'obtention d'un P.G.E (prêt garanti par l'État), sont en voie de finalisation. La mise en place de ce P.G.E nous permettra également de sécuriser notre trésorerie et d'assurer ainsi la pérennité de toutes les activités de notre Groupe et de votre investissement.

Même si certaines incertitudes demeurent, cette évolution positive de la situation post-confinement, nous permet aujourd'hui de vous confirmer que nous serons en mesure de vous verser les deux tiers du montant de votre loyer, à échéance du troisième trimestre 2020.

Début octobre 2020, nous reviendrons vers vous pour vous informer, du paiement du loyer du quatrième trimestre 2020, que nous espérons pouvoir vous régler dans sa totalité, et des modalités d'apurement des loyers suspendus.

Nous espérons que ces nouvelles seront de nature à vous rassurer et à restaurer la confiance que vous avez bien voulu placer dans notre Groupe. Soyez persuadés que notre seul but est de pérenniser notre entreprise, pour tenir nos engagements sur le long terme envers nos propriétaires comme nous l'avons fait depuis plus de 30 ans.

Durant cette période difficile, le service relations propriétaires, reste naturellement à votre service ; vous pouvez le contacter via l'adresse mail suivante :

[relations.proprietaires@reside-etudes.fr](mailto:relations.proprietaires@reside-etudes.fr)

Pour toutes informations complémentaires, notre équipe de conseillers peut également, si vous le souhaitez, vous recontacter par téléphone ; n'hésitez pas à nous en faire la demande dans votre courriel.

En vous remerciant par avance pour votre compréhension et votre fidélité, nous vous prions de croire, Chers Propriétaires Investisseurs, en l'assurance de toute notre considération.



**Robert Vergès**  
*Directeur Général Adjoint*  
*Groupe Réside Études*

GROUPE  
**RÉSIDE ÉTUDES**

PROMOTEUR **ET** GESTIONNAIRE - EXPLOITANT